

DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : NICE
INTERREGION : SUD-EST
DATE : Juillet 2015

▪ Coordonnateur du D.E.S. :
Pr. Michiels, CHU Nice

Effectifs

▪ Nombre et répartition des internes (en novembre 2015) :
1^{er} année : 2 nouveaux internes
2^{ème} année : 1
3^{ème} année : 1 (en master)
4^{ème} année : 2
5^{ème} année : 1 (en master)
Total : 7

▪ Référent des internes :
Lydie COHEN lydie202@hotmail.com

▪ Réunions locales entre internes :
Non (des restos, ça compte ?)

Déroulement des stages

▪ Postes au choix :
Nombre total : 7
En C.H.U. : 5 (1 au LPCE, 4 au LCAP)
En Périphérie : 1 (CLCC, A. Lacassagne)
A l'étranger : 1 (CHPG de Monaco)

▪ Possibilité de stage en centre anticancéreux : Oui
Si oui, ce stage est-il considéré comme périphérique : Oui

▪ Nombre de stage en ACP à effectuer : 7

▪ Nombre de stage hors ACP à effectuer : 3, arrangements possibles (2 sont parfois suffisants, à voir avec le Coordonnateur de DES)

▪ Terrains de stage "privilegiés" hors ACP : Pas vraiment de terrain de stage privilégié pour les trois hors-ACP ; au choix (clinique (onco, onco-hémato, médecine interne, gastro, dermato), biologie (labo de cytogénétique des tumeurs solides, labo d'onco-hémato)...))

▪ Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1

▪ Gardes de médecine : En théorie : gardes à faire pendant les 2 premiers semestres. Pour les 2 premiers semestres, les gardes se font aux urgences. Pour les semestres d'après, si

on est en stage au labo d'anapath, en général on ne fait pas de garde. Si on est en stage clinique, elles se font en fonction du terrain de stage (exemple : gardes d'étages dans les services, biologie, centre anticancéreux...). En pratique : c'est assez variable et ça dépend surtout de l'effectif des internes et s'il y a besoin des internes d'ACP sur le tableau de garde.

Depuis mai 2014, possibilité de choisir de faire ses gardes en biologie sur la base du volontariat.

Exemption à partir de quel semestre : 5^{ème}, à voir au cas par cas si stage clinique

□ Déroulement du DES

▪ Enseignement du D.E.S. :

Fréquence : environ 1 séance de 2h de formation par semaine (cours ou lames). Pas de cours de DES

Lieu : Hôpital Pasteur

Enseignants : divers

▪ Examens :

Périodicité : 0

▪ Validation du D.E.S. :

Mémoire et examen de lames devant le jury constitué des coordonnateurs du DES de l'inter-région (Marseille, Nice et Montpellier)

▪ Participation à des Enseignements post-universitaires : non applicable

▪ Participation à des Congrès :

Oui, présentation encouragée

▪ Formation universitaire : Master 1 souhaité pour réalisation d'un Master 2 Recherche pendant l'internat